

LA COURSE MONDIALE À LA VACCINATION



WORLD TRADE ORGANIZATION

COVID-19

LIGNE DE DÉPART LISTE DE CONTRÔLE:

- Approbation du producteur de vaccins par l'organisme de réglementation national
- Inspection et approbation des [bonnes pratiques de fabrication](#)
- Autorisation d'utilisation d'urgence du vaccin ([protocole EUL](#))
- Approbation du lot de vaccins au niveau national
- Interdictions et restrictions à l'exportation: disqualification

VOIE RAPIDE plus de livraisons de vaccins en moins de temps

VOIE LENTE plus de retards, moins de livraisons, risques de gaspillage



6 à 9 mois

Vaccins contre la COVID-19: actuellement, ils périssent 6 à 9 mois après leur fabrication



- VOIE RAPIDE**
- Clarté concernant les volumes des commandes et les dates de livraison
 - Dons d'achats groupés accordés sans autre condition
 - Partage de données par les autorités sanitaires pour réduire le nombre de démarches réglementaires
 - Procédures de transit accélérées

- VOIE LENTE**
- Prescriptions relatives à l'autorisation d'exporter
 - Entreposage des doses excédant les besoins nationaux en termes de vaccination
 - Dons de doses retardés à l'entreposage en raison des formalités administratives
 - Coordination de dernière minute concernant les dons
 - Affectation des dons d'achats groupés à des destinations spécifiques (par exemple via COVAX)

VOIE LENTE

- Manque de moyens de transports réfrigérés (terrestres et aériens)
- Prescriptions supplémentaires en matière d'enregistrement et d'approbation des vaccins ou des sites de fabrication autorisés par le [protocole EUL](#)
- Réalisation de nouveaux essais sur les vaccins pendant le transit ou à l'arrivée, avant leur mise en circulation
- Manque de coordination des autorités de dédouanement à la frontière
- Obligations d'authentifier les documents (par exemple au consulat)

VOIE RAPIDE

- Approbation rapide des vaccins par le biais du [protocole EUL](#) ou approbation par les [autorités de réglementation rigoureuses](#)
- Reconnaissance de l'inspection ou de la mise en circulation des lots (par le pays de mise en circulation, le pays producteur ou le pays exportateur)
- Flexibilités réglementaires (assouplissement des prescriptions habituelles, des délais et des conditions de modification après approbation, par exemple)
- Solutions technologiques pour les inspections des usines de vaccins
- Traitement avant arrivée par les organismes à la frontière
- Dédouanement accéléré ([voies vertes](#), par exemple)
- Exemption des droits de douanes, des taxes intérieures et autres impositions



PAYS DE DESTINATION

"RESTEZ SUR LA VOIE RAPIDE POUR ARRIVER À TEMPS!"

ARRIVÉE



- Intégrité de la chaîne du froid de l'aéroport au centre de vaccination
- Stratégie nationale de vaccination
- Infrastructure de vaccination et personnel formé
- Seringues, réfrigérateurs et fournitures auxiliaires
- Suivi des effets indésirables et réponse à ces effets
- [Accords](#) sur la responsabilité et l'indemnisation
- Gestion des déchets

PRÉPAREZ-VOUS POUR LA DERNIÈRE LIGNE DROITE!

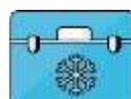


COURSE NON TERMINÉE



COURSE NON TERMINÉE

- Prescriptions concernant la durée de conservation restante dans certains pays de destination
- Non-reconnaissance des vaccins autorisés par le [protocole EUL](#)
- Non-reconnaissance par le pays importateur du fabricant agréé ou de l'installation agréée
- Non-acceptation de l'étiquetage ou de l'emballage normalisé
- Non-acceptation du dédouanement des lots effectué par le pays exportateur
- Expiration des doses pendant l'entreposage, le transport ou la distribution



CONTENEUR RÉFRIGÉRÉ



ADMINISTRATION DU VACCIN